



CRITERES DE SELECTION

POUR LES CANDIDATURES AUX MASTERS

AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

L'étude des dossiers se base sur les critères de sélection suivants :

- 1- Diplôme d'origine et sa consistance avec la discipline du Master demandé. Les dossiers dont le diplôme d'origine n'est pas consistant avec le master demandé **seront éliminés**.
- 2- Pour le master de recherche, seuls les candidats avec Licences Appliquées délivrées par l'ISIMG (LASCMI, LATMW) peuvent postuler pour un master de recherche à l'institut. Le nombre de places dans ce cas est fixé par la commission correspondante.
- 3- Le score du candidat. Ce score est calculé par la formule suivante :

$$\text{Score} = L + MG + M + S + PR + MB$$

Avec :

L = Année d'obtention de diplôme – Année en cours :

- Diplômés 2025 : 0
- Diplômés 2024 : 0
- Diplômés 2023 : -1
- Diplômés 2022 : -2
- Diplômés 2021 et avant : -3

MG : Bonification de la moyenne générale des années de réussite pour :

Diplôme	Formule
Licence	$MG = \frac{MG_{L1} + 1.5 * MG_{L2} + 2 * MG_{L3} \text{ (Sans PFE)}}{4.5}$
Maîtrise	$MG = \frac{MG_1 + 1.5 * MG_2 + 2 * MG_3 + 2.5 * MG_4 \text{ (Sans PFE)}}{7}$
Ingénieur	$MG = \frac{MG_{Ing1} + 1.5 * MG_{Ing2} + 2 * MG_{Ing3} \text{ (Sans PFE)}}{4.5}$
Licence (Étudiants Issus des classes préparatoires et qui ont intégré la faculté en L2)	$MG = \frac{1.5 * MG_{L2} + 2 * MG_{L3} \text{ (Sans PFE)}}{3.5}$
Licence (Étudiants Issus des classes préparatoires et qui ont intégré la faculté en L3)	$MG = MG_{L3} \text{ (Sans PFE)}$
Master professionnel	$MG = \frac{MG_{M1} + MG_{M2} + MG_{M3} + 2 * MG_{M4} + 2 * MG_{M5}}{7}$

M : Bonification des mentions des années de réussites

Diplôme	Formule
Licence	$MG = \frac{MG_{L1} + MG_{L2} + MG_{L3} (Sans PFE)}{3} - 10$
Maîtrise	$MG = \frac{MG_1 + MG_2 + MG_3 + MG_4 (Sans PFE)}{4} - 10$
Ingénieur	$MG = \frac{MG_{Ing1} + MG_{Ing2} + MG_{Ing3} (Sans PFE)}{3} - 10$
Licence (Étudiants Issus des classes préparatoires et qui ont intégré la faculté en L2)	$MG = \frac{MG_{L2} + MG_{L3}(Sans PFE)}{2} - 10$
Licence (Étudiants Issus des classes préparatoires et qui ont intégré la faculté en L3)	$MG = MG_{L3}(Sans PFE) - 10$
Master professionnel	$MG = \frac{MG_{M1} + MG_{M2} + MG_{M3} + MG_{M4} + MG_{M5}}{5} - 10$

S: Malus de la réussite à la session de contrôle (-1 point/session contrôle)

PR : Pénalité de Redoublement : **PR=Nombre de redoublement*(-2)**

MB : Modules de Base pour chaque master :

Master Module	MRSIM	MPSE&IoT	MPSSI*	MRETCA
M1	Algorithmique et structure de données 1 (ASD1)	Circuits logiques ou équivalents : systèmes logique, électroniques numériques, circuits combinatoires circuits séquentiels	-Algorithmique et structure de données 1 -sinon Algorithmme	Télécommunication : Transmission et communication
M2	Algorithmique et structure de données 2 (ASD2)	Conception des circuits intégrés ou équivalents : synthèse VHDL, VHDL et FPGA, conceptions des circuits numériques.	-Algorithmique et structure de données 2 - sinon Algorithmique et Programmation - sinon Algorithmique, structure des données et complexité	Informatique : Algorithmique et programmation avancée, base de données
M3	Programmation python	Développement mobile (ou Programmation web)	-Programmation orientée objet -sinon Programmation JAVA	Théorie de l'information et TIC

			- sinon Initiation à la conception orientée objet - sinon Programmation avancée	
M4	Français (bac)	Programmation Python	- Sécurité informatique - sinon sécurité Web - sinon sécurité réseaux	Acquisition et traitement de données
M5	Anglais (Bac)	Systèmes sur puce, architecture des processeurs.	-Développement d'application multimédia (technique) - sinon développement Mobile - sinon Développement d'applications web et multimédia (J2EE, .NET..)	Electronique: analogique et numérique ou l'embarqué
M6	-	Français (bac)	-Fondements théoriques du multimédia - sinon technologies multimédia - sinon Acquisition et traitement des données multimédia	Traitement d'images et signaux
M7	-	Anglais (bac)	Anglais (Bac)	Anglais (Bac)
MB	$(2*M1+2*M2+M3+M4+M5)/7$	$(M1+2*M2+2*M3+2*M4+2*M5+M6+M7)/11$	$(2*M1+2*M2+2*M3+M4+M5+M6+M7)/10$	$(M1+M2+M3+M4+M5+M6+M7)/7$

Remarque : dans le cas où l'étudiant a étudié plus qu'une matière, il doit inclure la note maximale.

*Le nom du module doit correspondre exactement à celui inscrit sur le relevé de notes, sinon la note sera invalidée. Si aucun module ne porte ce nom, mettez un zéro.

- 4- Les dossiers ayant un score inférieur **au seuil préfixé ne seront pas retenus**, même si le nombre de candidats retenus est inférieur au nombre de postes.